

N° bordereau

N° adhérent

Date d'envoi

14/01/2019

Date d'exigibilité

14/02/2019

Effectifs salariés (hors apprentis) au 31/12/2018			Salaires bruts plafonnés (hors apprentis) déclarés à l'URSSAF	Taux de cotisation	Montant de cotisation
SI :	SIR :	TOTAL :		x %	=
			Effectifs salariés (hors apprentis) au	Forfait	Montant de cotisation
				x €	=
Reporter dans le cadre (C) le montant le plus important entre (A) et (B)					=
			Nombre d'apprentis	Forfait	Montant de cotisation

CALCUL DE LA COTISATION

**Pour compléter votre bordereau et payer votre cotisation,
connectez-vous dès maintenant sur www.aist21.com.
En cas de paiement de votre cotisation avant le 15/02/2019,
vous bénéficierez d'un abattement de 7 %.**



Utilisez les identifiants de connexion
qui vous ont été communiqués en 2018

Vos identifiants "Portail Adhérents"

N° adhérent :
Mot de passe :



En cas de perte, le mot de passe peut être renouvelé sur le site www.aist21.com
(Portail Adhérents puis Mot de passe oublié)

Si vous rencontrez d'autres difficultés, adressez un email à portail@aist21.com